



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

9

Missionner un élève ambassadeur culture

→ Les élèves ambassadeurs culture constituent un maillon essentiel de la stratégie académique d'éducation artistique et culturelle (EAC).

La question de l'accès à la culture pour toutes et tous est au cœur de leur mission qui valorise l'engagement des élèves et contribue à la diversification de leurs pratiques artistiques et culturelles ainsi qu'à la découverte des métiers des arts et de la culture.

Ces élèves s'engagent pour une durée d'un an, reconductible autant que souhaitée, et contribuent à l'animation de la vie artistique et culturelle des établissements. Le réseau est piloté par la DAAC en lien étroit avec la DAVL et le CAVL. Il s'appuie par ailleurs sur une équipe pilote d'élèves ambassadeurs culture.

L'élève ambassadeur culture





MODALITÉS

Le réseau est coordonné à l'échelle académique par la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) en lien avec le Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC).

Dans les établissements, les élèves peuvent compter sur l'appui des **professeurs référents culture** et des **référents vie lycéenne et collégienne**, ainsi que sur les **instances représentatives des élèves** (conseil de la vie lycéenne/conseil de la vie collégienne).

La nomination de ces élèves s'effectue par le biais d'ADAGE dans le cadre de l'appel à projets « Etre élève ambassadeur culture » (dispositifs spécifiques).



Les établissements ont jusqu'aux vacances de la Toussaint pour procéder à la phase de nomination. Le choix du nombre d'élèves pour assurer cette mission est laissé à la libre appréciation des établissements. Il est recommandé de veiller à la nomination d'un panel représentatif de la diversité des élèves de l'établissement (niveaux de classes, pratiques artistiques et culturelles, etc.).

Il est recommandé également d'y associer a minima l'un des élèves élus de l'établissement.

Pour candidater dans l'équipe pilote des élèves ambassadeurs culture, une lettre de motivation peut être envoyée à daac.elevesambassadeursculture@ac-versailles.fr

CALENDRIER DE TRAVAIL (prévisionnel)

- De la rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint : nomination des élèves.
- Courant novembre : Lancement de la mission par visioconférence ou vidéo transmise. Les établissements sont invités à permettre à leurs élèves ambassadeurs culture d'assister à ce temps sous la supervision d'un enseignant ou d'un assistant d'éducation.
- Trimestre 1 et 2 (entre novembre et février) : rassemblements départementaux et actions ponctuelles.
- Trimestre 3 : congrès académique – lieu et date précis à déterminer sur la période d'avril/mai

OUTILS DE COMMUNICATION

Un digipad rassemble l'ensemble des informations utiles à la mission, pour les élèves et les professeurs : <https://digipad.app/p/1364610/c20c6fc18e297>

L'adresse mail daac.elevesambassadeursculture@ac-versailles.fr centralise les demandes des élèves et des professeurs.

Un compte Instagram met en lumière les initiatives des élèves et des établissements : https://www.instagram.com/daacversailles_ambassadeurs



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lettre de mission type de l'élève ambassadeur culture

Les élèves ambassadeurs culture participent à l'animation de la vie culturelle des lycées et collèges, favorisent la valorisation des démarches d'action culturelle mises en œuvre par les équipes pédagogiques, développent une réflexion avec leurs pairs sur leurs pratiques culturelles.

Dans le cadre de cette mission, les élèves accompagnent notamment la mise en œuvre du pass Culture dans les établissements. À l'échelle de l'établissement, les élèves ambassadeurs culture collaborent avec le professeur référent culture ainsi qu'avec les référents à la vie lycéenne et collégienne. À l'échelle académique, le réseau des élèves ambassadeurs culture s'articule au réseau des professeurs référents culture. Le réseau académique est coordonné par la DAAC en lien avec le DAVL.

La feuille de route de l'élève ambassadeur culture répond ainsi aux objectifs suivants :

- Se former aux enjeux de l'éducation artistique et culturelle avec l'appui du réseau académique constitué par la DAAC et le DAVL ;
- Favoriser le développement d'actions relatives aux arts et à la culture dans le cadre de la vie collégienne et la vie lycéenne ;
- Développer avec ses pairs une réflexion sur les pratiques artistiques et culturelles des élèves menées dans le cadre des enseignements ou en autonomie ;
- Renforcer le dialogue avec les acteurs culturels du territoire par l'articulation entre éducation artistique et culturelle et vie collégienne et lycéenne et relayer des informations ;
- Contribuer aux choix d'orientation des élèves en les sensibilisant aux métiers des arts et la culture.

Fiche à télécharger en format word sur le site : <https://www.ac-versailles.fr/media/61172/download>

